



Etienne Balibar répond aux grévistes de Paris Nord

Les cheminots et les intellos # 3

Par [Etienne Balibar](#)

Mondialisation.ca, 07 mai 2018

[Révolution Permanente](#) 19 avril 2018

Région : [L'Europe](#)
Thème: [Loi et Justice](#)

Etienne Balibar, philosophe, est l'un des initiateurs de la cagnotte de solidarité avec la grève des cheminots qui approche le million d'euros. Sollicité par des grévistes en reconductible, il revient sur la nécessité de ce qu'il nomme « résistance collective à la régression sociale ».

[Crédit photo : Léa Crespi]

Anasse, aiguilleur au Bourget : Comment un intellectuel aujourd'hui peut-être solidaire d'une grève de travailleurs.euses ?

Il y a deux grandes raisons (au moins), mais en fait elles sont étroitement imbriquées l'une dans l'autre. La première c'est que les cheminots, tout en défendant des droits sociaux fondamentaux, sont en lutte pour empêcher le démantèlement de leur entreprise. Or ce n'est pas n'importe quelle entreprise, c'est un service public fondamental qu'on cherche désormais à privatiser de différentes façons (par l'ouverture à la concurrence, et par l'alignement de ses normes de fonctionnement sur les « normes » de gestion des entreprises privées). Il s'agit d'une offensive généralisée, qu'on peut appeler « néo-libérale ». Après la poste et les télécommunications et avant d'autres grands secteurs, c'est un élément capital du service public qu'il s'agit de faire disparaître.

D'où également ma seconde raison : comme enseignant et chercheur (je suis entré dans l'Education Nationale en 1960 comme stagiaire et je suis aujourd'hui professeur « émérite ») j'ai passé ma vie à travailler pour le service des citoyens et non pas pour le profit d'une entreprise. Les transports ferroviaires et l'éducation, ce n'est pas la même chose, mais cela fait partie d'un ensemble. Et d'ailleurs aujourd'hui les normes de gestion et d'évaluation concurrentielle pénètrent aussi dans l'Education Nationale. Je salue dans la lutte actuelle des cheminots l'avant-garde d'une résistance collective à cette régression sociale.

Karim, Technicentre du Landy : Notre statut serait un privilège remontant à une époque révolue. Qu'est-ce qu'un droit et qu'est-ce qu'un privilège aujourd'hui selon vous ?

Question fondamentale ! La terminologie du « privilège » est une arme de propagande utilisée pour discréditer la résistance des cheminots au démantèlement (ou à l'extinction programmée) de leur statut, en la présentant non seulement comme un archaïsme, mais comme une forme d'exploitation indirecte des autres salariés : ce qui est un comble quand on regarde les salaires et les conditions de travail. Il est certain qu'il y a des privilégiés dans notre société, où les inégalités devant la richesse, la fiscalité, le pouvoir, le droit à la parole,

se creusent de façon vertigineuse. Mais ce n'est pas parmi les cheminots qu'il faut aller les chercher. Il vaudrait mieux regarder du côté de la Bourse ou de Neuilly...

Par ailleurs, l'idée même de démocratie (depuis la révolution française) se fondait sur l'élimination des privilèges, qui ont un caractère de classe, et la reconnaissance des droits, qui sont en principe universels, appartenant à tous. Au 19ème et surtout au 20ème siècle, ces droits ont commencé à inclure les droits sociaux, la sécurité sociale, la protection des travailleurs. C'est le résultat, non pas de la bonne volonté des classes dominantes, mais de luttes longues et obstinées, et de circonstances exceptionnelles, parfois dramatiques. Il faut se souvenir que le statut actuel des cheminots a été établi en deux temps, au lendemain de la première et de la deuxième guerre mondiale : ce n'est pas un hasard ! En résistant à son démantèlement, les cheminots d'aujourd'hui défendent cet héritage historique et sa transmission aux générations à venir qui sont menacées de vivre dans une société de précarité généralisée.

Laura, aiguilleuse au Bourget : La grève pourrait se durcir dans la durée. On parle de nous comme des preneurs d'otages, qu'en pensez-vous ?

D'abord je veux dire que je souhaite, non pas que la grève « dure » indéfiniment, mais qu'elle soit victorieuse, étant donné l'intérêt général qu'elle porte ; et pour cela - étant donné les positions sur lesquelles campe actuellement le gouvernement - il est possible qu'elle doive se durcir et durer longtemps. Il sera donc essentiel de gagner la bataille de l'opinion publique, d'obtenir la compréhension et si possible le soutien des usagers (dont la très grande majorité sont eux aussi des travailleurs). Ça n'a jamais rien d'évident étant donné les inconvénients qu'une grève des transports entraîne pour tout le monde.

Les « intellectuels » que nous sommes, dans la mesure où ils ont la capacité de s'exprimer et de toucher l'opinion publique (ce qui est aussi une tradition française à préserver), doivent faire le maximum pour y contribuer. Comme tout à l'heure à propos des « privilèges », la catégorie de « preneurs d'otages » relève de la propagande. Elle est tellement exagérée que ça m'étonnerait qu'elle marche, mais on ne sait jamais comment l'opinion peut se retourner, et le gouvernement ne ménagera rien pour faire apparaître les grévistes comme des « jusqu'au-boutistes », des « égoïstes », des « terroristes », etc. Beaucoup dépendra donc de la puissance du mouvement, à laquelle contribuent son unité, son calme, son caractère démocratique, la clarté de ses objectifs. Ici encore, sans nous substituer aux cheminots en lutte, nous intellectuels pouvons jouer un rôle.

La source originale de cet article est [Révolution Permanente](#)
Copyright © [Etienne Balibar](#), [Révolution Permanente](#), 2018

Articles Par : [Etienne Balibar](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca